



Site actuel



Avec CHO,

Locminé

fait le plein d'énergie !

LES ATOUTS DU PROJET :

- De l'électricité locale, continue, produite à partir de ressources locales.
- Un investissement de 48 M€ bénéficiant à l'économie locale.
- 50 emplois directs et indirects, non délocalisables.
- Beaucoup moins de déchets en décharge, soit plus de 45 000 Tonnes/an de déchets valorisés de manière responsable.
- Un procédé de nouvelle génération, à très haut rendement énergétique, sans émission de dioxines et furanes.
- La revitalisation d'un site industriel à l'abandon.

LA TECHNOLOGIE CHO EN 3 ETAPES

1°) Du déchet au combustible

Les entrants sont broyés, triés (les métaux sont récupérés, les inertes écartés), afin d'obtenir un combustible homogène, déposé dans un stock tampon.

2°) Du combustible au gaz

Le mélange est introduit dans le gazéifieur pour y être transformé en gaz. Le gaz obtenu est porté à haute température (raffinage) pour être compatible avec les génératrices électriques. Il est ensuite refroidi puis filtré. À l'issue de cette étape, on obtient un gaz propre de qualité commerciale.

3°) Du gaz à l'électricité

Le gaz propre est injecté prioritairement dans des moteurs à gaz produisant de l'électricité. La chaleur provenant du procédé est récupérée sous forme de vapeur pour produire de l'électricité supplémentaire dans une turbine à vapeur. Enfin, la chaleur résiduelle de l'ensemble de l'usine est utilisée dans un séchoir à bois.

CHO Locminé,

C'est de l'électricité locale avec des ressources locales en accord avec le projet national de transition énergétique"

Pour offrir à nos acteurs économiques des avantages compétitifs et environnementaux grâce au développement des énergies non fossiles et à la réduction des émissions de CO2."

Car "Le territoire économiquement dynamique de demain passera obligatoirement par sa capacité à produire localement de l'énergie



Vue du projet

A Locminé, la transition énergétique, la notion d'économie circulaire, ou encore de Boucle Énergétique Locale est une réalité bien concrète, comme en témoigne le projet LIGER.

Le projet CHO Locminé apparaît comme la 2^e pierre du développement territorial initié par la ville de Locminé en 2011 à travers la création de la SEM LIGER

CHO Locminé est une **unité de production d'électricité** par gazéification d'une capacité de 11 MWe, **correspondant à la consommation de 45 000 habitants** et revitalisant la friche industrielle sur la ZI de Kerson en remplacement de l'ancienne usine Doux.

CHO Locminé utilisera des déchets résiduels d'activité économique de la région (carton, bois, plastique...) et de la biomasse forestière, qui seront transformés en gaz propre pour alimenter des génératrices. La chaleur résiduelle alimentera un séchoir à bois de plus de 3300 m², garantissant une conversion énergétique optimale.

Le saviez-vous ?

Le procédé de gazéification est une technologie éprouvée puisqu'elle existait déjà au XIX^e siècle pour produire du gaz de ville à partir du charbon. Il s'agit aujourd'hui de l'appliquer à un combustible élaboré à partir de déchets et biomasse.

CHO Locminé se veut être un projet vertueux permettant de développer un **nouveau modèle de production d'énergie local, plus respectueux de l'environnement** et qui favorisera le développement économique du territoire.

Qui sont les porteurs du projet ?



Le projet CHO Locminé est porté par CHO Power et EnRgy ; il s'agit de leur deuxième collaboration pour la production d'énergie renouvelable après celle de Thouars (Deux-Sèvres). CHO Power est une entreprise Bordelaise du Groupe Europlasma dirigé par M. Petit. Créé en 1992, Europlasma est coté à Euronext Paris et emploie 110 personnes. CHO Power est un leader mondial dans le déploiement et l'opération d'unités de production d'énergie par gazéification.

EnRgy est une société spécialisée dans le développement de grandes installations électriques à caractères renouvelables ancrées dans les territoires. Représenté par M. Nieznanski, EnRgy est un partenaire reconnu dans le déploiement de projets Photovoltaïques, d'unité de production d'énergies par gazéification et de smart Grid avec plus de 250 projets à son actif.

L'avis de Grégoire SUPER, Maire de Locminé sur le projet :

"Le projet CHO Locminé est la 3^e pierre du développement territorial (après la chaudière bois et l'unité de méthanisation de LIGER) que nous avons initiées depuis plusieurs années.

Il s'inscrit dans la continuité de l'action menée par LIGER à savoir, offrir aux acteurs économiques des avantages compétitifs et environnementaux grâce au développement des énergies non fossiles et à la réduction des émissions de CO₂.

CHO Locminé, comme LIGER, font la preuve que les énergies renouvelables permettent une efficacité financière et environnementale, dans le respect du cadre de vie de chacun, dès lors qu'ils sont menés dans le cadre d'une action responsable d'aménagement du territoire."

Pour plus d'informations
rendez-vous sur le site internet
www.cholocmine.fr



Au mois de mars dernier, les riverains ont rencontré les porteurs du projet lors d'une réunion d'information.

Retour sur les questions / réponses :

• *Que produira l'usine, à partir de quoi et comment ?*

CHO Locminé produira de l'électricité à partir de déchets d'activité économique (carton, plastiques, bois...) biomasse, de déchets de bois et de biomasse forestière.

• *L'usine générera-t-elle de mauvaises odeurs ?*

Les déchets valorisés à CHO Locminé sont des déchets de l'activité économique tels qu'on peut en voir dans les bennes derrière les centres commerciaux ou les grandes surfaces de meubles. Ils sont secs, sans odeur, et seront déchargés dans un bâtiment fermé.

• *L'installation générera-t-elle plus de trafic routier ?*

L'activité de l'usine entraînera la rotation de 35 camions en moyenne par jour, soit moins de 5% du trafic routier actuellement constaté. Un cahier des charges stricte a été établi par la mairie en interdisant le passage juste devant le collège lors des heures d'entrée et de sortie des élèves.

• *L'installation fera-t-elle du bruit ?*

Les machines bruyantes (moteurs, turbine) seront installées dans des bâtiments fermés et insonorisés. La partie du procédé située en extérieur ne générera pas de nuisances sonores.

• *Est-ce que l'usine polluera l'air ?*

Non. Les méthodes traditionnelles d'élimination des déchets par combustion présentent un risque de pollution de l'air en brûlant des matières en mélange, de façon peu contrôlée. CHO Locminé utilise une technologie très différente : la gazéification. Les déchets et le bois sont transformés en gaz qui est filtré par un puissant filtre à manches avant d'être injecté dans les moteurs. On retrouve à la cheminée le résultat de la combustion de ce gaz propre, sans dioxines ni furanes.

• *Comment les populations locales seront-elles tenues informées des résultats des contrôles ?*

Si le Préfet en décide ainsi, une commission se réunira chaque année pour exposer le rapport annuel d'exploitation. Cette commission de suivi des sites est constituée entre autres de représentants de la population.

• *L'installation peut-elle exploser ? L'usine est-elle classée Seveso ?*

Non. Il ne peut pas se produire de surpression entraînant une explosion. Le gaz produit n'est pas stocké mais injecté en continu dans des moteurs. L'activité du site ne le classe pas en site Seveso.

• *L'usine défigurera-t-elle le paysage ?*

La réponse est non car une usine neuve, en activité et surveillée remplacera une friche industrielle visitée et dangereuse. Les usines CHO Power sont systématiquement conçues en collaboration avec des architectes réputés. Nous tenons à apporter un grand soin à l'intégration de l'usine dans son environnement, nous espérons que vous apprécierez le résultat.

• *Est-ce que la production d'électricité est considérée "verte" ?*

Oui. CHO Locminé produit de l'électricité en grande quantité, 11 MWe, toute l'année, couvrant les besoins de 45 000 habitants. L'électricité sera revendue à EDF, sous la rubrique d'énergie renouvelable biomasse, car la proportion de biomasse (papiers, bois, cartons, tissus...) dans le combustible est à minima de 85 %.

• *Combien coûtera l'usine et qui en profitera ?*

CHO Locminé représentera 48 millions d'euros d'investissement au total dont 80% bénéficieront aux entreprises nationales, régionales et locales. Un surcoût non négligeable lié aux mesures antibruit supplémentaires et à la revitalisation du terrain est à noter. Les collectivités concernées bénéficieront des retombées fiscales. Les emplois directs et indirects créés généreront de l'activité, des services et du développement.

• *Est-ce que l'usine créera des emplois sur Locminé ?*

Oui. L'exploitation de CHO Locminé créera 35 emplois directs et 15 emplois indirects, sans compter les emplois induits pendant la construction. Ces emplois ne seront pas délocalisables et homogènes en terme de compétence. Le recrutement des futurs exploitants commencera pendant la phase de construction et les personnes recrutées seront formées dans l'usine de Morcenx.

• *À quoi servira la serre à côté de l'usine ?*

CHO Locminé sera conçue de manière à valoriser toute la chaleur produite par le procédé, même la chaleur résiduelle, habituellement perdue. Cette chaleur résiduelle alimentera un séchoir à bois qui ressemblera à une serre. Ce séchoir accueillera des plaquettes forestières, du bois bûche, et autres produits à sécher pour le marché local.